

Directive du comité central de Garanto sur les rabais de flotte

1 Généralités

Le syndicat Garanto met des rabais de flotte voiture à disposition de ses membres.

2 Restrictions

Pour profiter de ce rabais, les directives suivantes s'appliquent:

- a) Il faut être membre depuis 6 mois minimum pour pouvoir demander un rabais de flotte
- b) Si le membre se retire de Garanto moins de deux ans après avoir obtenu le rabais de flotte, il doit rembourser entièrement le rabais. Le secrétariat central de Garanto annoncera le retrait au garage accordant le rabais

3 Entrée en vigueur

Cette directive entre immédiatement en vigueur.

Adopté par le comité central le 22 juin 2018